

## GAZETTE DE VARSOVIE

SAMEDI 23. JUIN 1792.

Varsovie le 23 juin.

Du camp de Mr. le lieutenant-général Judycki, le 14 juin 1792.

Le 10 de ce mois au matin, nous fumes attaqués par l'ennemi entre Mire & Swierzne; notre cavalerie l'obligea à se retirer après un combat de quelques heures, avec une perte de 150 hommes qu'il laissa sur le champ de bataille. De notre côté, nous n'avons eu que quelques hommes de tués. Le général Judycki voulant profiter de cet avantage, détacha aussitôt un bataillon d'infanterie avec deux canons & un corps de 300 hommes de cavalerie, pour poursuivre l'ennemi dans sa retraite; mais une pluie abondante qui survint tout-à-coup, s'opposa à l'exécution de ses ordres.

Le 11 après-midi, on détacha le cinquième bataillon avec 300 hommes de cavalerie & 4 canons, sous la conduite du Vice-brigadier Wawrzecki, pour reconnaître l'ennemi. Ce corps de troupes s'approcha de très près du camp des Russes, placé à Zaluze, à un mille de Mire, & vint se poster sur une éminence d'où l'on découvrirait parfaitement leur camp. Notre détachement s'aperçut que les Russes étaient déjà en ordre de bataille; & on lui lâcha une décharge d'artillerie; mais les canons étant dirigés trop haut, ne nous firent aucun mal. Après quelques décharges de part & d'autre, les nôtres ayant rempli leur objet qui était uniquement de reconnaître l'ennemi, se retirèrent. Tandis que nous faisons notre retraite & que l'ennemi nous poursuivait dans le plus grand silence, l'espace d'une demie heure, notre armée s'avancait en ordre de bataille, ayant la cavalerie sur les ailes. Les Russes se déployèrent de leur côté, & nous nous aperçumes que leurs forces étaient tout autrement considérables que nous ne le croyons d'après les rapports qui nous en avaient été faits. Les Russes commencèrent à faire jouer leur artillerie dans laquelle se trouvaient des canons de 12 & 6 liv. de bales. Nous leur répondimes avec des canons de trois livres seulement. L'ennemi ne s'approcha pas d'abord; & il se contenta de nous envoyer de loin, des boulets & des grenades, pendant plus d'une heure que dura cette canonade. La première ligne de notre cavalerie placée sur les ailes de l'armée, ne conserva pas son poste, & elle fut rompue, malgré tous les efforts que firent les officiers pour la rétablir. La raison en fut que les grenades que l'ennemi envoyait, crévant pour la plupart, derrière cette cavalerie, firent croire aux nôtres qu'ils étaient entre deux feux & effarouchèrent tellement les chevaux, qu'il ne fut plus possible de les contenir. Le premier & deuxième bataillons commençaient également à se débander; mais encouragés par l'exemple des officiers, ils ne tardèrent pas à se rétablir. Notre infanterie qui était commandée par les généraux-majors Frankowski, Grabowski, & Niesiolowski, soutint avec le plus grand courage le feu terrible de l'ennemi. Il cessa enfin & déjà nous croyions que les Russes s'étaient retirés, les ayant perdus de vue, lorsque tout à coup nous les vimes reparaitre sur notre flanc, formant un carré alongé dont la cavalerie prolongeait un côté; ils recommencèrent à tirer sur nous; & nous aurions souffert considérablement de leur artillerie, si elle avait été bien dirigée. Nous batimes alors la retraite que nous faisons dans le plus bel ordre, lorsque nous nous aperçumes de nouveau, que l'ennemi nous prenait en flanc & en queue. Entourrés de toute part, nous ne perdimes pas la présence d'esprit. Les Cosaques & dragons Russes sortirent d'un bois & tombèrent sur notre cavalerie; les dragons chargèrent ensuite notre infanterie qui n'était plus protégée par la cavalerie; mais le feu vif & bien soutenu de notre canon les força à se retirer avec une perte considérable, & après avoir laissé un colonel de carabiniers sur le champ de bataille. Tandis que notre armée se retirait vers Nieswiez, les Russes se jettèrent en foule dans cette ville pour la piller & les Cosaques parurent sur les digues qui l'environnent; mais comme nous avions placé dans le château le deuxième bataillon du 2<sup>me</sup> régiment de 250 hommes pour protéger notre retraite, ce bataillon fit un feu très vif sur l'en-

nemi & le força à se retirer, après avoir perdu bien du monde; il traversa ensuite la ville & se retira dans le plus bel ordre. Ces braves gens marchèrent toute la nuit; & étant arrivés à la rivière d'Usza, ils jettèrent les ponts & la traversèrent. Nous avons conservé presque tout notre bagage. L'amour du vrai nous force à convenir que ce combat ne s'est pas terminé à notre avantage: la supériorité de l'ennemi sur nous; les faux rapports qui nous avaient été faits de l'état de ses forces; l'expérience de vieux soldats qui ne terminent une guerre que pour en recommencer une autre; la discipline sévère des Russes; leur dévouement à leur souveraine, à cette grande princesse que les circonstances ont rendue de nouveau l'arbitre du sort de l'Europe; le dévouement entier, dis-je, des Russes à Catherine II. notre bouillante ardeur, la promptitude avec laquelle nous avons été forcés à rassembler nos troupes, tout devait nous préparer à recevoir quelque nouvelle défavorable. Mais l'échec que nous avons éprouvé loin d'abatre notre courage, n'a fait que le relever; l'exemple des Américains qui ont compté tant de défaites avant de pouvoir s'élever à la hauteur de la liberté, nous rassure contre les présages sinistres que les ennemis de la chose publique se plaisent à répandre, & qui indignent plus les bons citoyens qu'ils ne les consternent.

Du camp du prince Joseph Poniatowski, à Lubar le 14 juin.

Nous ne faisons que de recevoir le rapport circonstancié du combat que les nôtres ont livré dans la Terre de Sienaw, sous la conduite du major Perekadowski. Cet officier ayant été détaché avec un corps de troupes, tomba sur 200 Tartares du Don, qu'il battit; mais s'étant trop avancé, il ne tarda pas à découvrir sur ses flancs deux pulkes de Cosaques, qui l'obligèrent à ne pas pousser plus loin sa victoire & à se retirer; tandis qu'il faisait sa retraite dans le meilleur ordre, il vit s'avancer vers lui un corps de troupes, qu'il fut d'autant plus porté à prendre pour de la cavallerie nationale, qu'il en avait les étendards; mais s'en étant approchés de plus près, il fut tout à coup attaqué par un pulke de Cosaques frais, qui avaient pris les étendards de notre cavallerie nationale, pour ne pas être découverts. Les nôtres étant ainsi entourés de toute part, combattirent en désespérés & tâchèrent de faire payer cherement leurs vies à l'ennemi. Nous avons eu 20 hommes tués entre lesquels les lieutenants Ober-tyński & Trzeciak; 80 autres ont été blessés, parmi lesquels se trouve le major Perekadowski, qui a été fait prisonnier. On fait monter la perte de l'ennemi à 400 morts. Le lieutenant Zwizda qui avait été envoyé en course avec 100 chevaux, est rentré dans le camp avec 80 prisonniers Russes. (Gazeta Narodowa.)

Lettre adressée aux rédacteurs d'une feuille Polonoise.

„Le Polonais qui considère avec quelle valeur une poignée de soldats de la patrie, chargent les nombreuses phalanges des ennemis, les enfoncent, & les immolent encore à leur patrie, en tombant morts sur eux, ne peut que s'enorgueillir de porter le nom Polonais; il sent son existence s'agrandir; & dut-il payer de sa vie l'avantage d'appartenir à une nation généreuse & civique, il croirait encore ne l'avoir pas acquis chèrement; mais le calme vient-il à succéder à l'enthousiasme; le même homme qui treffailait de joie & de fierté, ne peut se défendre d'un sentiment d'amertume; il se sent pénétré malgré lui, de la douleur la plus vive, quand il réfléchit sur le grand nombre de braves citoyens, qui lavent de leur sang la tache qu'a imprimée au nom Polonais les orgueilleux magnats qui ont attiré la guerre à leur patrie. Dans l'horreur que lui inspire leur conduite parricide, il leur crie; & voudrait en être entendu: O vous! citoyens dénaturés! ô vous qui faites ruisseler le sang de vos frères! n'êtes-vous pas épouvantés des rémords & des tourmens que vous vous préparez pour le reste de jours que vous ne trainerez désormais que dans la honte & dans le désespoir? quel cruel courage ne vous faudra-t-il pas pour habiter une terre que vous

aurez arrosée du sang innocent de vos frères ? vous aurez des mains ; & vous n'oserez vous en servir de crainte d'ensanguanter ce que vous toucheriez ; vous aurez des yeux ; & vous n'oserez les ouvrir, parceque vous ne verrez que les cadavres de vos compatriotes, qui crieront vengeance au ciel contre vous ; vous aurez des oreilles ; & vous souhaiterez d'être sourds, parceque vous n'entendrez que des imprécations contre vous : vous verrez des mères éplorées vous redemander leurs enfants, ou du moins quelques mouchoirs trempés dans leur sang civique ; vous entendrez des pères vous reprocher d'avoir tari leur lignée & éteint leur postérité ; vous verrez des frères saintement irrités, venir de tous les coins de la Pologne, vous demander satisfaction de la mort de leurs frères ; & vous vous croirez trop heureux de succomber sous leurs coups. Mais quel est donc le triomphe auquel vous aspirez ? celui sans doute de faire rentrer dans le désordre & l'avilissement, la patrie après que le roi de concert avec une sage Diète l'en avait tirée... je vous le prédis : vous n'y parviendrez pas. Notre constance à toute épreuve, la sagesse du roi & son union avec la nation, seauront bien nous garantir de l'exécution de vos mauvais desseins. Il restera aux Polonais la gloire d'avoir voulu le bien & de l'avoir maintenu ; la honte & le mépris fera votre partage. Des remords rougeurs vous tourmenteront dans le jour ; il vous feront tressaillir d'épouvante dans la nuit. Les Polonais ne vous verront qu'avec colere & avec aversion ; plus de communication pour vous déformais avec les honnetes gens ; ils ne vous apercevront que pour dire : ce sont eux qui ont été les artisans de tous les malheurs & de la dévastation de notre patrie : " hic niger est, hunc tu Polone caveto. "

Cette lettre prouve qu'il est presqu' impossible d'être vivement affecté & de se renfermer dans les bornes de la froide & auguste vérité : nous ne connaissons que trois contrefédérés ; & nous sommes forcés de reconnaître que ces sont des hommes qui ont été jusqu' à cette époque, vraiment estimables. C'est MM. Potocki, Rzewuski, & Branicki. Le premier est particulièrement connu par sa conduite civique à la Diète de Grodno, & par la chaleur patriotique qui distingua le discours qu'il y prononça. Il est bienfaisant à la polonoise, & a été jusqu' à ce jour l'objet de l'amour de la nation ; il a fait contruire à ses frais, dans ses vastes terres, de belles routes sur lesquelles les voyageurs trouvent toutes leurs commodités. J'ai lu la vie du second ; & j'avouerai que je l'avais pris pour un vrai romain. La piété filiale, la constance dans la persécution & l'amour de la patrie m'avaient paru être ses qualités dominantes. J'ai lu également un de ses ouvrages ; sans savoir assez le polonais pour pouvoir en apprécier le mérite littéraire, je dois reconnaître que l'auteur a des connaissances très étendues & que l'art du gouvernement & de la politique ne lui est rien moins qu'étranger. J'ajouterai que son amour de la liberté & de la patrie y est marqué avec des traits de flamme. Quant au général Branicki, il m'est connu pour avoir servi avec distinction à la guerre, & par la manière dont il prononça le serment de n'avoir jamais été corrompu par les puissances étrangères pour trahir la patrie. Je reconnus à son ton ferme & déterminé un homme sans reproche & qui s'indignait d'être réduit à jurer qu'il aurait été bon citoyen. D'après ceci il est permis de conjecturer que ces Messieurs finiront par être médiateurs entre les Russes & les Polonais, & que leur concitoyens n'auront à leur reprocher que de s'être laissés un instant égarer. Puissent-ils apprécier dans toute son étendue, la vive impression que ferait sur eux leur retour à l'amour fraternel ; puissent-ils voir la patrie éplorée leur tendre les bras ; puissent ces nouveaux Coriolans ne pas résister à l'amour paternel, filial & conjugal ; puissent-ils reconnaître que mille triomphes ne valent pas le sang répandu d'un seul citoyen ; & que la gloire des combats n'est qu'infamie quand ce sont des frères qui s'entretuent. Puissent les Russes se contenter d'être nos frères, et ne vouloir pas devenir nos maîtres ; puissent-ils sentir que s'ils nous traitent favorablement, et en Sclaves comme eux, nous deviendront déformais leurs alliés naturels ; et que pleins de confiance dans la générosité qu'ils nous auront témoignée dans ces circonstances, ne craignant plus rien de leur part pour l'indépendance de la république, nous augmenterons autant leur prépondérance en Europe, qu'ils l'affaiblissent en nous combattant ; ne dussent-ils employer qu'une campagne, & ne faire couler que le sang de 100,000 hommes pour nous mettre sous le joug. La Russie unie à la Pologne, fera la loi, à l'Europe entière ; la Russie maîtresse de la Pologne aura besoin pendant plusieurs années de 20,000 hommes pour la contenir. D'après ce calcul, la Russie en domptant la Pologne perd une force effective de plus de 100,000 hommes. Et qu'on ne me dise pas que les

Russes recruteront leur armées dans la Pologne asservie ; ces recrues ne se naturaliseraient jamais ; et elles ne pourraient servir qu'à compromettre l'honneur des armes Russes.

On a dû recevoir le 20 de ce mois, vers quatre heures du soir, un rapport du camp du prince Joseph, d'après lequel ce général aurait décampé, & se serait retiré avec son armée plus avant dans le pays. Nous allons rapporter fidelement ce qui en a percé dans le public, sans néanmoins le garantir : L'arrière-garde des Russes ayant fait une marche forcée de 10 mille en un jour & une nuit, vint par des détours se placer sur nos flancs ; toutes les troupes Russes se mirent ensuite en mouvement ; & nous nous vimes resserrés de toute part : le rapport qui en fut fait à notre brave général dont l'autorité royale avait eu bien de la peine à contenir jusqu'alors l'humeur belliqueuse, loin de l'allarmer, parut relever ses espérances. Il prit conseil des circonstances ; & nouveau maréchal de Broglio, il crut pouvoir outrepasser les ordres de la cour pour le salut de la chose publique. Pour conserver son armée, il n'avait d'autre ressource que de passer sur le ventre aux Russes, placés sur les flancs de son camp ; il ne hésite pas à prendre ce parti ; son armée s'ébranle fièrement ; elle marche aux Russes qu'elle avait en flanc ; les charge, les culbute, les renverse & passe outre avec tout le bagage & le canon. Rien ne résiste à l'impétuosité Polonoise ; & cette retraite triomphante se fait avec un ordre qui aurait couvert de gloire les plus fameux généraux. Néanmoins les Russes qui étaient en avant de notre camp, sont avertis de ce qui se passe ; toute leur armée se met aussitôt en mouvement & vient au secours de son aile culbutée ; mais elle arrive trop tard : le prince Joseph Poniatowski fortifie ses derrières de deux bataillons d'élite : 500 hommes à peu-près renouvellent le spectacle des Thermophiles ; ils scellent de leur sang la gloire de leur patrie ; & font payer cherement à l'ennemi l'avantage d'occuper une place que nous lui abandonnions après l'avoir inondée de son sang. Il n'est pas échappé un seul de ces braves gens, qui généreux martyrs de la patrie, se sont dégagés du fardeau de la vie, pour franchir l'entrée du temple de mémoire. La présence d'esprit, la valeur tranquille, la prévoyance, l'habileté des manoeuvres de notre général lui font le plus grand honneur.

#### Allemagne.

Ratisbonne le 24 mai.

L'on apprend de Prague, que les troupes Prussiennes, qui se rendront de la Silesie sur le Rhin, passeront par la Bohême ; qu'elles marcheront en cinq divisions par Prague sur Egra, sous la conduite du lieutenant-général de Schönfeld ; & que le régiment de Hertzberg, qui fera la tête de ce corps, arrivera le 6 du mois prochain à Nachod. — Voici le précis de la déclaration, que les ministres des rois de Hongrie & de Prusse ont faite de concert aux cercles de l'Empire limitrophes de la France.

„ D'après l'association faite entre tous les princes, sur l'invitation de l'empereur défunt, pour la sûreté & la défense de l'Empire, les rois de Hongrie & de Prusse espèrent conjointement, qu'aucun des états de l'Empire ne se détachera ; que tous au contraire se hâteront de contribuer, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, à soutenir la guerre contre la France, qui menace l'Empire. Leurs Majestés demandent, que les sus-dits Etats, sans entrer en aucune discussion sur la question qu'on pourrait faire, „ si la dite guerre est contre l'Empire ou contre la „ maison d'Autriche, „ s'expliquent catégoriquement sur les secours qu'ils voudront donner, & sur lesquels toutefois on leur laisse leur libre arbitre, se flattant néanmoins qu'ils seront proportionnés à la grandeur des Etats respectifs. Ces secours pourront être donnés, ou en troupes, ou en attirails de guerre & armes, ou en argent, ou en vivres, ou encore dans la pleine liberté aux armées belligérantes de se recruter dans les dits Etats. Si, contre toute attente, il se trouvait quelqu'Etat, qui, par quelque raison que ce fût, renoncât à l'association, les dites Majestés se verroient obligées de couvrir purement & simplement leurs propres Etats, ainsi que ceux de leurs alliés, abandonnant les autres à leur propre sort : Elles adopteraient même ce principe, „ qui n'est pas pour nous est contre nous, „ & le mettraient en pratique, suivant que les circonstances pourrissent l'exiger. Mais leurs Majestés comptent trop sur le patriotisme de tous les Etats de l'Empire, pour ne pas être assurées d'avance de recevoir de chacun d'eux une prompte & satisfaisante réponse. „

Francfort le 29 mai.

Mr. de Virieu vient d'écrire aux princes. Il est à Turin où il a conduit Madame; il marque que le roi de Sardaigne arme 30 mille hommes, qu'il en donne le commandement au prince d'Aost, l'un de ses fils, & que S. M. elle-même, veut honorer l'armée de sa présence. — Une autre lettre d'un ambassadeur des princes à Berlin, mande que le roi de Prusse ne se dispensera point de se mettre aussi à la tête de son armée, & qu'on a tous lieu de croire que le roi de Hongrie en fera de même dans cette grande circonstance „en l'honneur des Bourbons, & des gentils-hommes, français. „ Il ajoute dans cette lettre que j'ai tenue & lue: „ Que jamais Paris n'aura vu tant de rois. „

Pays-Bas.

Bruxelles le 30 mai.

La défection continue toujours dans les troupes Françaises; tous les officiers du régiment de Wals Irlandois, à l'exception de quatre, ont passé jeudi dernier de Longwi à Luxembourg; ils étaient accompagnés de 15 de leurs soldats qu'ils ont fu engager pour l'armée des princes.

Bruxelles le 31 mai.

Une troupe de brigands pille & vole de toutes parts à la campagne; & a déjà commis plusieurs larcins dans la ville. Dans la nuit du 29 au 30 mai, environ 20 personnes armées de pied-en-cap, les unes ayant la cocarde blanche, d'autres la noire, se font transportées au village d'Averghem chez le nommé Coefemans, fermier & marchand de bois, y ont enfoncé la porte, & après avoir attaché le mari & la femme au pied de leur lit, ont enlevé une somme de 4.000 florins; le domestique & la servante avaient pris la fuite.

Bruxelles le 1 juin.

L'envoyé extraordinaire du roi de Prusse, à la cour de France, Mr. de Goltz, & le conseiller d'ambassade de la cour de Vienne, Mr. de Blumendorff, sont arrivés ici le même jour de Paris. Le premier est parti d'ici, le 29 pour la Prusse. — Le 26, est arrivé ici de Namur un détachement de grenadiers Hongrois escortant deux prisonniers dont l'un aux fers, 3 pièces de canon & l'assut pris sur les Français. Ces trois pièces ainsi que l'assut ont été conduits, le 29, à l'arsenal de Malines.

Suisse.

Soleure le 28 mai.

Notre diète vient de se déclarer permanente jusqu'au moment où la tranquillité de l'Europe pourra lui permettre de se séparer; il y a été arrêté unanimement que la Suisse gardera la plus parfaite neutralité armée. En conséquence il a été expédié des ordres à Mr. de Custine d'évacuer les gorges de Porentrui, autrement qu'on emploiera la voie des armes pour le forcer à cette évacuation; il a encore été arrêté qu'il ne sera entendu aucune proposition pour le renouvellement des capitulations avec la France, & ce jusqu'au moment où ils pourront traiter avec le roi lui-même.

Italie.

Turin le 17 mai.

Il n'est plus permis de douter des intentions hostiles de la cour de Savoie à l'égard de la France. Il n'est pas un homme sensé qui croye aux bruits que le gouvernement fait courir, qu'il ne veut que se mettre sur la défensive, & tirer où il convient „un cordon de précaution. „ Il est certain qu'il existe un plan d'attaque. On va faire défiler 30.000 hommes par Milan & Nice. Une chaîne s'étendra d'ici jusqu'à Chambéry; on y joindra 3.000 hommes fournis par le roi de Naples, & qui sont déjà ici. On veut partout environner les frontières de France de forces imposantes. On a formé un camp près de Montmélian, & un autre au-dessus de Nice, sur les bords du Var. On répète avec confiance que la France est dégarnie de ce côté. — Monsieur & son frère sont ici; ils ont à Lyon de grandes correspondances: „ils y envoient & en reçoivent tous les jours des couriers. — Les émigrés abondent ici; il y en a plus de 4.000 en ce moment.

France.

Paris de 25 mai.

Lettre du Roi au directoire du département de Paris, du 23 mai 1792.

„Je vous envoie, Messieurs, la copie d'une lettre que j'écris à la municipalité, sur une lettre que Mr. le maire a écrite au commandant général de la garde nationale. Vous

sentirez aisément la méchanceté de ce bruit, répandu dans les circonstances où nous nous trouvons. Je ne doute pas que le directoire ne redouble de vigilance & de soins pour le maintien de la tranquillité publique.

(Signé,) LOUIS.

Copie de la lettre du Roi à la municipalité de Paris, le 23 mai 1792.

J'ai vu, Messieurs, une lettre que Mr. le maire a écrite hier au commandant général de la garde nationale, où il le prévient d'inquiétude sur mon départ pendant la nuit, fondée, dit-il, sur des probabilités & des indices. Il mêle cette nouvelle avec des bruits de mouvemens & d'émeute, & il lui ordonne de multiplier les patrouilles & de les rendre nombreuses. Pourquoi Mr. le maire, sur de pareils bruits, donne-t-il des ordres à Mr. le commandant-général, & ne m'en fait-il rien dire, lui qui, par la constitution, doit faire exécuter, sous mes ordres, les loix pour le maintien de la tranquillité publique? A-t-il oublié la lettre que j'ai écrite à la municipalité au mois de février? Vous reconnaitrez aisément, Messieurs, que ce bruit, dans les circonstances présentes, est une nouvelle & horrible calomnie à l'aide de laquelle on espère soulever le peuple, & l'égarer sur la cause des mouvemens actuels. Je suis informé de toutes les manœuvres qu'on emploie & de celles qu'on prépare pour échauffer les esprits & pour m'obliger à m'éloigner de la capitale. Mais on le tentera vainement. Lorsque la France a des ennemis à combattre au dedans & au dehors, c'est dans la capitale que ma place est marquée. C'est-là que j'espère parvenir toujours à tromper l'espérance coupable des factieux. Je me fie sans réserve aux citoyens de Paris, à cette garde nationale qui s'est toujours respectée, & dont les détachemens employés sur nos frontières viennent de donner une nouvelle preuve de leur excellent esprit. Elle sentira que son honneur exige en ce moment qu'elle redouble de zèle & de vigilance. Entouré d'elle, & fort de la pureté de mes intentions, je serai toujours tranquille sur tous les événemens qui pourront arriver; & quelque chose que l'on fasse, rien n'altérera ma sollicitude & mes soins pour le bien du royaume.

Signé Louis.

Le rôle d'aide-de camp qu'on voulait faire jouer à Mr. le maréchal Luckner, ne pouvait se soutenir que cinq ou six jours. Mr. le maréchal Rochambeau, forcé par le mauvais état de sa santé, lui a remis le commandement de l'armée, après lui avoir donné pendant six jours tous les renseignemens les plus étendus; ils se sont séparés, très-satisfaits de leurs procédés respectifs. Voici les lettres que M. le maréchal de Rochambeau a écrites aux officiers & aux soldats de l'armée du Nord, en profitant de son congé.

Lettre aux officiers.

Valenciennes le 19 mai 1792 l'an 4me de la liberté.

C'est avec regret, messieurs, que je me vois forcé par l'état malheureux de ma santé, de remettre, d'après les ordres du Roi, le commandement de l'armée du Nord entre les mains de M. le maréchal Luckner, dont les talents vous sont connus, & de ne plus concourir avec vous à la défense de la liberté.

Témoin de votre patriotisme, je publierai hautement votre zèle & je mourrai content si, combattant avec les troupes françaises, vous les menez à la victoire qui les attend.

Le malheur pour elles fera une grande leçon; elles sentent déjà qu'il ne peut exister de force dans les armées, sans la réunion intime de leur courage & de la discipline. Trop vieux pour être témoin de leurs efforts, j'aurai au moins la consolation de les entendre raconter.

(Signé) le maréchal Rochambeau.

Lettre aux soldats.

Valenciennes le 19 mai 1792, l'an 4me de la liberté.

Soldats, armés pour la plus belle cause, ne désespérez pas de la chose publique, après quelques revers. Ils vous ont appris que la méfiance est le plus grand ennemi que vous ayez à combattre.

Votre courage me rassure, & au moment de vous quitter, j'entrevois vos succès dans l'avenir.

Il m'eût été glorieux de mourir au milieu de vous; mais vieux & infirme, je remets d'après les ordres du roi, le commandement de l'armée du Nord entre les mains de Mr. le maréchal Luckner. Il a adopté la France pour patrie, & sous lui, vous mériterez sûrement les honneurs du triomphe.

(Signé) le maréchal Rochambeau.

Valenciennes le 23 mai.

Extrait de la proclamation de Mr. le maréchal Luckner, à l'armée du Nord.

„Mes efforts ayant été inutiles pour empêcher que Mr. le maréchal Rochambeau ne profitât pas d'un congé, que sa santé paraît lui rendre indispensable, j'annonce à l'armée qu'il commandait, que je partage les regrets qu'elle doit éprouver, & que je ferai ce que je pourrai pour suppléer ce général, dont depuis long-temps j'honorais & j'estimais les talens. Je dois aux troupes, dont je vais prendre le commandement, de leur parler avec franchise sur mon caractère, ma volonté inébranlable & mes espérances. Je leur rappelle, à regret, des malheurs dont elles ne doivent se souvenir que pour les éviter. Accoutumé à la discipline, puisque j'ai passé par tous les grades, rien ne me fera foiblir sur les moyens de la rétablir; je veux qu'elle soit conforme aux réglemens militaires, & je me flatte que les soldats sentiront qu'elle seule, assurant leur force, leur présagera la victoire. Je m'adresse avec confiance aux généraux, aux officiers supérieurs & particuliers; je leur demande, au nom de la patrie, (que sans doute ils veulent faire triompher) une surveillance continuelle, une inébranlable fermeté pour l'exécution de tous les ordres qu'ils recevront, ou qu'ils croiront devoir donner, pour que le soldat, tant pour son service que son instruction & la police intérieure, se conforme à tous ses devoirs.

„Si (ce que je ne puis croire) ils trouvaient, en exécutant cet ordre, des résistances, ou même des dangers, je leur annonce qu'ils peuvent compter sur moi comme sur eux mêmes, que je sacrifierai plus volontiers encore ma vie au devoir de faire respecter les officiers qui parlent au nom de la loi, que dans les hasards des combats. Le soldat trouvera en moi un ami, un vieux camarade prêt à aller au devant de tous ses besoins; à servir tous ses intérêts avec plus de zèle que les siens propres, mais aussi un chef sévère & rigide, qui veut la gloire de la France & le maintien de sa liberté, & par conséquent tous les moyens de l'assurer; le premier, c'est la discipline, & tous les vrais soldats désirent dans le fond de leur cœur qu'elle soit parfaitement rétablie.

„Forcé de parler des malheurs qui ont précédé mon arrivée, je répéterai dans cet ordre ce que j'ai dit au camp: „Soldats, bonne contenance, confiance & subordination. . . . J'espère qu'il s'établira une lutte généreuse entre tous les corps de l'armée, dont chacun voudra se rendre digne de servir d'exemple à tous les autres.

Les promesses que j'ai reçues au camp de Famars, me donnent droit d'y compter, & puisqu'elles m'ont été faites par des François, je m'y livre avec la plus entière confiance.

Le maréchal Luckner.

Strasbourg, le 17 mai.

On nous mande de la Suisse que la ville de Neuchâtel a écrit à LL. EE. de Berne, pour leur demander si on veut recevoir le comté de Neuchâtel dans la ligue des Suisses avec tous les droits dont jouissent les cantons, & notamment celui de voter à la diète. En cas de refus, elle a déclaré que tout le pays se donnerait à la France. Le prince-évêque de Bâle desire également d'entrer dans la ligue Suisse; mais un obstacle s'y oppose: il est prince de l'Empire. 550 français doivent avoir passé par Porentrui pour occuper Saint-Ursanne.

Tous les cercles sont sommés de fournir leur contingent, celui du Haut-Rhin doit arriver dans un mois à Mayence, où est le rendez-vous. Cette importante nouvelle est certaine.

Douai du 19 mai.

Le juré de jugement a déclaré coupable le nommé Vasseur, un des assassins de Mr. Théobald Dillon, & en conséquence il a été condamné au supplice. On attend avec impatience ce grand exemple, devenu bien nécessaire. Les soldats le désirent; & ils ont horreur de ce crime affreux.

Paris le 31 mai.

Le roi s'est empressé de sanctionner le décret sur le licenciement de sa garde; il a été exécuté. — Mr. de Brissac a été gardé à vue, depuis 3 heures du matin jusques à 7 heures du soir, durant la journée du 30. Le roi ayant sanctionné le décret, qui l'envoie à Orléans, cet officier a été conduit à l'Abbaye. Dès le soir même, c'est à dire vers les 11 heures de nuit, il s'est mis en route, pour se rendre, dans les prisons de la haute cour.

Vers les 3 heures de l'après midi, la garde nationale Parisienne, au nombre de 2,500 hommes, s'est rendue au-

tour des écuries & casernes, où se tenaient ordinairement la cavalerie & l'infanterie de la garde du roi, que des officiers de volontaires, en faction devant leurs portes, retenaient, dès le matin, confinées. Les officiers & les gardes licenciés se sont rangés sur deux de hauteur; ils marchaient entre deux haies de gardes nationaux, qui avoient la baïonnette au bout du fusil, tandis que les licenciés portaient leurs armes sans baïonnettes: Les officiers marchaient à la tête des compagnies, ayant l'épée au côté & dans le fourreau. A la tête de la troupe, marchait un détachement de 200 gendarmes, le sabre nud à la main; en queue était une forte phalange de gardes nationaux. La troupe a défilé sur la place du Carroufel; elle a passé sur les guichets du Louvre, sans musique au simple bruit du tambour, elle a suivi le quai jusques au pont de la constitution. On a traversé ce pont; on a gagné les invalides, puis l'hôtel de Pécole militaire, où la garde du roi a été laissée. Plusieurs de ces infortunés pleuraient, d'autres avaient une allure honteuse: Quelques uns riaient, mais un grand nombre laissait pénétrer, à travers leurs physionomies, le sentiment d'une indignation profonde, qu'ils se plaisaient même à ne pas dissimuler. La garde du roi n'a point été désarmée.

Paris le 3 juin.

La gazette de France d'hier annonce que le conseil des soixante à Geneve a approuvé des négociations entamées avec les cantons de Berne & de Turin. Cette nouvelle est intéressante, en ce qu'elle nous annonce l'apparition inattendue d'un nouveau canton, celui de Turin, qui, avec le canton de Geneve, dont d'autres gazetiers ont annoncé la création prochaine, va fortifier notablement la ligue Helvétique.

Assemblée nationale législative,

Séance du lundi 28 mai.

Mr. Lafond-Ladebat présente, au nom du Comité des finances, un projet de décret ayant pour objet d'allouer aux accusés détenus dans les prisons de la haute-cour nationale le traitement de 3 liv. par jour, fixé par une décision de l'ancien Comité des finances, pour ceux des prisons de l'Abbaye. — Mr. Merlin. Je dépose sur le bureau, un procès-verbal de la municipalité de Neuilly, & je demande qu'il en soit fait lecture. — Un de MM. les secrétaires fait lecture de ce procès-verbal. Il en résulte, qu'hier soir, 27 mai, à neuf heures, une douzaine de suisses ont arboré la cocarde blanche, & tenu des propos anti-révolutionnaires. La vue de la cocarde blanche a bientôt excité de la rumeur; les suisses ont mis le sabre à la main, & blessé plusieurs citoyens sans armes. Ils ont été arrêtés par la garde nationale; & sur le champ la municipalité de Neuilly a fait avertir le commandant suisse de venir reconnaître les soldats coupables. Le commandant suisse a promis satisfaction; il a envoyé un sergent auquel les coupables ont été remis. Ils ont été conduits à la caserne de Courbevoie, le tumulte s'est ainsi terminé à minuit, & tout est maintenant tranquille. — L'Assemblée ordonne une mention honorable au procès-verbal, de la conduite de la municipalité & de la garde nationale de Neuilly. — Mr. Chabot. Il existe un complot pour opérer la dissolution de l'Assemblée nationale; vous en voyez au moins un commencement de preuve dans la distribution des cocardes blanches aux Suisses; dans les cris: Au diable la nation, qu'on répète sous le portique des Tuileries, dans la distribution des libelles tendans à avilir l'Assemblée nationale; j'ai entre les mains 182 pièces probantes de ce complot. Je demande à en donner connaissance à l'Assemblée, au moment où les deux Comités lui feront un rapport sur cet objet. (On applaudit.)

M. Carnot le jeune. Comme l'Assemblée est forcée de s'occuper d'autre chose que d'arrêter les conspirateurs, et que ses travaux législatifs ne doivent pas souffrir d'interruption, je demande qu'elle se déclare permanente, dans la forme adoptée par l'Assemblée constituante, à l'époque du départ du roi. (La salle réentend d'applaudissemens.) — La proposition de M. Carnot le jeune est adoptée à la presque unanimité.

## A V I S.

Quelqu'un cherche à louer deux chambres & une boutique. S'adresser au bureau de la Gazette.

Il paraîtra lundi avant midi le No. X. de notre gazette; nous donnerons de tems à autre des Nrs. extraordinaires, au lieu de suppléments